

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 26 juillet 2010

L'an deux mille dix et le vingt juillet, à 17 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Marcel MATEU, Vice-président délégué de l'U.D.S.I.S.

Cette séance fait suite à la séance du mardi 20 juillet 2010 à 17 h qui n'a pu se tenir faute de quorum.

N° délibération :	objet :
1-07-10	Représentation de l'Assemblée Départementale au sein de l'UDSIS

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Marcel MATEU, Marie-Thérèse CASENOVE, René OLIVE

représentants de l'assemblée syndicale :

François MONTOYA, Arlette BIGORRE, Henri VIDAL, Raymond LEMORT, Antoinette AMBROSINO.

Absents

représentants des conseillers généraux :

Christian BOURQUIN, Pierre AYLAGAS, Robert GARRABE, Alain BOYER, Michel MOLY, Jean CODOGNES, Pierre ESTEVE, Guy CASSOLY, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Jean Paul TIXADOR, Roger FERRER ayant donné procuration à Henri VIDAL, René BANTOURE ayant donné procuration à François MONTOYA, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, Bernard FOULQUIER ayant donné procuration à Arlette BIGORRE, Grégory AGIN à Raymond LEMORT, François SABARDEIL, André BASCOU, Nicolas GARCIA, Roland BRUZY.

Le Président

Donne lecture de la délibération de l'Assemblée départementale réunie en Commission Permanente le 10 mai 2010 relative à une modification de sa représentation au sein de l'UDSIS:

Marie-Thérèse CASENOVE en remplacement de Henri DEMAY.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Vice Président de l'U.D.S.I.S.,

Marcel MATEU

